

L'urbanisme au détour du chemin

Dans le cadre de l'élaboration de son Plan local d'urbanisme intercommunal (Plui), la Communauté de communes du Loir invite la population à participer à des marches de sensibilisation au territoire.

se

Le J
con
gret
été
et E
un (

du j
il es
brei
tout
(Eta
de r
une
fern
mag
issu:
Pou
fern
bau
acq

Franç

CO

E

Pern

soci

nenc

Bibli

10 h

15 h

15 h

14 à

rin di

de 1

Geor

16 h

Poin

8 h 3

la Ré

Ciné

Livré

Le (

Et de

avec

Val d

attitu

pro



Guillaume Augereau, Alain Coyeaud, Michel Courcelle, Elisabeth Marquet, Marc Bérard, Henri Lebrun et Daphné Raveneau (de gauche à droite) travaillent à l'élaboration du Plui de la Communauté de communes du Loir.

Pascale PINEAU-DECIRON
redac.beaufort@courrier-ouest.com

Douze marches pour un même projet piloté par la Communauté de communes du Loir. Cette balade un peu spéciale se déroulera samedi prochain 23 avril, à partir de 14 heures, dans les dix communes du territoire et se terminera à Malagüé. Il s'agit d'un moment fort de la démarche participative engagée par les élus à l'occasion de l'établissement d'un futur Plan local d'urbanisme intercommunal (Plui). Ce sera l'occasion, pour les habitants, de regarder autrement ce qui les entoure, de réfléchir à leur cadre de vie d'aujourd'hui et de demain, d'apprécier tel ou tel point de vue

Depuis le lancement du projet, nous souhaitons que la participation des habitants soit la plus large possible, que leurs attentes remontent pour que les élus se sentent en phase avec ces souhaits, tout en sachant qu'il y a certaines contraintes à respecter, un environnement qui correspond en gros au Grenelle. Notre rôle, c'est aussi de faire passer ce message », indique Marc Bérard, président de la Communauté de communes.

Modeste au départ, « la participation à protéger et valoriser, de s'interroger sur la pertinence d'équipements futurs.

Réfléchir au cadre de vie d'aujourd'hui et de demain

« Depuis le lancement du projet, nous souhaitons que la participation des habitants soit la plus large possible, que leurs attentes remontent pour que les élus se sentent en phase avec ces souhaits, tout en sachant qu'il y a certaines contraintes à respecter, un environnement qui correspond en gros au Grenelle. Notre rôle, c'est aussi de faire passer ce message », indique Marc Bérard, président de la Communauté de communes.

Modeste au départ, « la participation

devrait aller crescendo », estime Marc Bérard, surtout après ce temps fort qui est prévu samedi 23 avril. « Il s'agit d'une démarche qui bouscule les mentalités, surtout dans notre espace rural », constate Elisabeth Marquet, maire de Jarzé-Villages et vice-présidente de la Communauté de communes. « On sent les habitants timorés », remarque Alain Coyeaud, « ambassadeur Plui » dans la commune de Chaumont-d'Anjou.

Chaque commune a élaboré son propre circuit. Certains pourront être effectués à pied, d'autres à vélo... Lézigné a même réservé un bus pour aller dans des coins plus éloignés. « Si on a entre quinze et vingt participants par commune, nous serons déjà satisfait », note Guillaume Augereau, chargé de mission Plui au service urbain de la Comcom. « 2016 est l'année de la construction du projet

Plateforme numérique contributive

Le processus de concertation à propos du Plui, appelé « Demain le Loir », comprend plusieurs moyens et outils innovants, comme les marchés publics qui vont se dérouler samedi 23 avril, un réseau d'ambassadeurs désignés par les conseils municipaux pour assurer un lien entre le projet et les acteurs locaux, et surtout une plateforme numérique contributive. Le mois dernier, celle-ci a reçu 420 visites représentant 227 utilisateurs. « Près de la moitié d'entre eux sont de nouveaux utilisateurs », indique Guillaume Augereau. À ce jour, la plateforme regroupe 70 contributions sur la carte, 29 récits et des témoignages vidéo. Pour élaborer le Plui, la Communauté de communes du Loir a missionné l'Agence d'urbanisme de la région angevine et travaille avec deux cabinets d'étude.

PRATIQUE

Les « Marches du Loir » partiront à 14 heures de toutes les communes du territoire. À Beauvau, rendez-vous à la mairie ; à La Chapelle-Saint-Laud, départ place de la mairie ; à Chaumont-d'Anjou, départ devant la mairie ; à Cornillé-les-Caves, devant la salle des associations, dans la cour de la mairie ; à Corzé, rendez-vous à la mairie Augereau, Tél. 02 41 27 57 80 ou gaugereau@cc-du-loir.fr